DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 JUIN 2018

Délibération
n° 2018.06.244

Soutien à la démarche CAP CHARENTE

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Marc CHOISY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Pierre LEGER

Ont donné pouvoir :

Anne-Marie BERNAZEAU à Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD à Jean-François DAURE, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Georges DUMET à Thierry MOTEAU, François ELIE à Patrick BOURGOIN, Joël GUITTON à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Vincent YOU à Jean-Philippe POUSSET

Suppléant(s) :

Thierry HUREAU par Pierre LEGER

Excusé(s) :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Georges DUMET, François ELIE, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, Eric SAVIN, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JUIN 2018

DELIBERATION N° 2018.06.244

ECONOMIE	Rapporteur : **Monsieur DAURE**

SOUTIEN A LA DEMARCHE CAP CHARENTE

En 2015, l'Union Patronale de la Charente a commandité une étude réalisée par le centre Emile DURKHEIM – CNRS – science Po Bordeaux. A l'instar d'autres territoires en France et en Europe qui ont créé des dynamiques d'attractivité et d'innovation, ce travail a souligné de nombreuses forces pour le territoire Charentais mais aussi la nécessité de renforcer les liens entre les acteurs publics et privés.

Aussi, dans un contexte de création de la nouvelle Région, de concurrence accrue entre territoires, d'optimisation des moyens publics ou privés, il est apparu déterminant pour le territoire Charente et toutes ses composantes, que les acteurs se parlent, échangent, partagent et quand il le faut, portent, défendent ensemble les intérêts du territoire.

Ainsi, un groupe projet a été constitué en vue de définir les conditions de ce dialogue. Composé d'acteurs volontaires issus du monde économique et des collectivités locales, le travail a permis d'aboutir à deux choses :

- La rédaction d'une contribution « charentaise » portée auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). La Charente a été le seul département a porté une contribution commune réunissant acteurs publics et privés. Une autre contribution est en cours d'élaboration sur le futur Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRADDET).

- La proposition de pérenniser un « espace de dialogue et de propositions » réunissant, à terme les 9 établissements publics de coopération intercommunale de Charente, le Département, les villes de Cognac et d'Angoulême, et le monde économique (Chambre de commerce et d'industrie, Union Patronale, chefs d'entreprise). L'objectif de cet espace de dialogue est d'anticiper, d'innover et de porter les grands enjeux économiques pour la Charente.

Afin d'inscrire cette initiative dans la durée, d'officialiser cette volonté de défendre collectivement et de porter les grands enjeux de notre territoire, il est proposé que l'ensemble des membres de cet espace de dialogue « Cap Charente » confirme son engagement dans cette démarche.

Ainsi au regard de ces éléments,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 14 juin 2018,

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie, emploi du 20 juin 2018,

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE CONFIRMER l'engagement de GrandAngouleme dans la démarche « Cap Charente ».

DE DESIGNER MM. Jean-François DAURE et Jean-Jacques FOURNIE en tant que représentants politiques et M. Xavier HURTEAU en tant que représentant technique.

DE CREER une ligne budgétaire pour l'année 2018 à hauteur de 10 000 € pour accompagner les actions qui pourraient être mises en œuvre.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **02 juillet 2018**	**Affiché le :** **03 juillet 2018**